L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 5 JUILLET 1887

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

UN directeur d'exploitation forestière, mesureur d'usine en forêt, de toutes sortes de scies, ajusteur et affileur à la machine et à la main avec deux chefs de scies, demande de travail. S'adresser à M. Fauvel, chez M. Michon, 145 Chartres. 5 juil—2f

ON demande à louer—Pour la campagne un moyennant un prix raisonnable pour deux ou trois mois, davantage peut être, un bon cheval de famille pour voiture, dans et autour d'Orléans, que pourrait conduire une dame. On prendra le plus grand soin du cheval. S'adresser par lettres avec renseignements quant au prix, etc., à A. B., Letter Box G., N. O. Post office.
21 juin—

PERDU.

Perdu ou égaré—Un certain billet à ordre date N. O. 17 juillet 1886, tiré par Jeanne Bergeron à l'ordre de Mme Vve Bricaud, payable un an après date avec 8 0/0 intérêt de la date jusqu'à paiement pour la somme de $500. Le public est notifié par cet avis de ne pas négocier le susdit billet, le paiement en a été arrêté.
5 juillet—3f

A VENDRE.

A vendre—Son de riz frais à $9 la tonne au moulin à riz de C. A. Lanata & Cie, 79 Decatur et 16 rue Conti. 2 juil—7f

A vendre, pour cause de départ du propriétaire, la très ancienne confiserie Manta, au coin des rues du Canal et Carondelet, avec installations neuves et en partie et un bail de quatre années. S'adresser sur les lieux.
26 juin—

A vendre à Milneburg—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
28juin—2sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Peter Crowley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,586—Division D—Attendu que Bridget Crowley a présenté une pétition à cette cour à l'effet d'obtenir des lettres exécutoires testamentaire datives dans la succession de feu Peter Crowley, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
30juin—5 9 juil

Succession de William Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,380—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par l'exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 juin—26 30—5 juil

Succession de Wm R. Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 13,380 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caroline Cain et Adolphe Marks exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er juil—1.5 10

Succession de L. B. Cain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3,002—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte annuel et supplémentaire final présenté par James I. Day, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
24 juin—24 29—3 juil

Succession de Mme Eliza Vasco.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 6,184—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caroline Cain et Adolphe Marks exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juin—24 29—3 juil

SUCCESSIONS DÉCLARÉES.

Notes.

3 Tchoupitoulas et Valmont.
6 Harmonie et Lyon.
7 Washington et Chippewa.
8 Marché de la rue Esplanade.
9 Frytande et Bayou Saint John.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 29
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 Ste Marie, 2e Ward.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Kaiser.
25 Jackson et Carondelet.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Nasc et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Grand'rue et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Tonton.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
61 Tchoupitoulas et Franklin.
65 Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 8, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 Perdido.
84 Carondelet et Commerce.
121 Rampe rte et Canal.
123 Rampe rte et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14. Germania.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commerce et Esplanade.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7. Dauphine.
145 Bourgogne et Terpsichore.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. à L. No 4, Bacon.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Dauphine et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Bienville.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et **ses Grands Tirages Semestriels** auront lieu tous les six mois (Juin et Décembre).

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Grand Tirage à Numéro Simple,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 JUILLET 1887.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10, seulement,

DEMI-BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de...	1,000..	20,000
50 Lots de...	500..	25,000
100 Lots de..	200..	20,000
200 Lots de..	200..	40,000
500 Lots de..	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100	200..	20,000
100	100..	10,000
1000	50..	50,000
2,179 Lots s'élevant à.....		$525,000

☞ Pour les Cubes ou toute autre information s'adresser en connaissé. Votre écriture doit être distincte et la Signature lisible. On n'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés de diriger, cet acte garantie de la parfaite honnêteté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir la somme qui sera gagnée par un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont la parfaite intégrité dans les affaires financières est connue par les trois mondes.

Faites votre choix dans des combinaisons et des plans nouveaux.

ASSURANCES.

Dix-septième Etat Annuel — DE — L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886 :

Primes reçues :	
Sur risques de feu	$229,184 25
Sur risques de marine	10,143 18
Sur risques de rivière	5,696 66
	$245,023 19
A ajouter, primes non acquises de 1885	136,280 00
Primes totales	$381,303 19
A ajouter, intérêts et profits et pertes	19,476 90
Revenus	$400,780 09
A déduire, pertes payées	
Sur risques de feu ...$169,571 88	
Sur risques de marine	16,634 89
Sur risques de rivière	358 19
	$186,554 96
Retour de primes et consolidations	10,089 64
Commissions et réflactions (rebates)	41,135 19
Réassurances	25,795 55
Taxes et licences	2,343 52
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, etc.	33,064 66
Impressions,	
Publications,	
	$298,882 52
	$1,10897 57
Primes non acquises de 1886	$ 70,355 00
Pertes ajustées et non ajustées	30,443 94
Balance	1,198 63—$101,89757
ACTIF.	
Argent en caisse	$ 27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe	3,618 90
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	128,910 00
$56,940 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	64,349 20
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents	30,718 82
Prêts sur hypothèque	47,484 34
Effets à recevoir	3,885 00
Billets à recevoir pour primes	1,408 35
Actions et autres valeurs	12,689 52
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$351,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX, JR., Secrétaire p. t.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 7 janvier 1887.
CHAS G. ANDRY, Notaire

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1886.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886 :

PRIMES.

Sur risques de incendie	$375,475 85
Sur risques de rivière	27,927 25
Sur risques de mer	4,855 54
A ajouter primes non terminées de 1886	$408,258 64 $120,704 00
	$528,962 64
A déduire—	
Primes non terminées de 1886	$125,517 00
Cancellations	3,511 46
Réassurances	20,811 87
Commissions et réfaction	58,709 81
	$254,383 14
	$274,579 50
A ajouter:	
Intérêt et escompte	$42,472 96
Reçu pour sauvetage	4,171 71
Gain dans la valeur du marché actif	7,022 00
Intérêt reçu et sauvetage dû	4,415 46
	58,083 13
	$332,662 63
Revenu net	
A déduire, pertes payées—	
Incendie $188,450 01	
Rivière 124,634 75	
Mer 691 90	
Total	$204,476 77
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions fournitures de bureau et annonces	63,220 81
Taxes d'Etat et de ville	11 069 20
	$278,766 78
	$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886	28,000 00
Balance	$25,895 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées	26,687 71
La compagnie possède l'actif suivant :	
ACTIF.	
Argent comptant	$23,894 18
Argent déposé avec la Banque d'Etat du Mississipi	25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérales, valant	152,926 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	50,731 05
Billets à ordre, billets à primes, valant	14,841 45
Bons des Etats Unis, valeur du marché	32,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché	45,150 00
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché	357,012 00
Propriétés foncières, évaluées à	121,250 00
comptes en cours de collection et balance	63,995 62
Cnitde par agents	63,415 46
Intérêts acerus sur actions et prêts	5,237 50
Sauvetage dû, évalué à	1,000 00
Meubles de bureau	3,000 00
	$894,215 76

PASSIF.

Fonds Capital	$700,000 00
Primes non acquises	120,511 22
Dividende non payés	3,152 00
Pertes non payées	28,687 71
Profits et pertes	36,864 83
	$894,215 76

Ce qui précède est qu'état exact et correct copié des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.
(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

John I. Noble,	John I. Adams,
John Chaffe,	Chas. E. Black,
Thomas Fay,	R. M. Walmsley,
Sam'l De Grig,	A. B. Mason,
Jas. T. Rodd,	Samuel H. Boyd,
Wm. J. Behan,	Jules A. Blanc,
R. F. Sellenan,	W. H. Bolinger,
C. J. Leeds,	Jas. McConnell,
A. T. Lanin,	James Buckley,
Louis Bush,	L. C. Fallon,
	Rich'd Milliken.

COMMISSAIRES.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—George E. Stone vs. ses Créanciers—No. 21,631 —Ordre de Cour—Que la pétition par lui présentée et qu'une réunion des créanciers de George E. Stone soit tenue pardevant R. C. Stockton, notaire, le 16 juillet 1887, à 11 heures A. M., afin de prendre en considération et de voter sur son application pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit George E. Stone soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 28 juin, 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3juil—3f au 16 juil

James Lewis vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 19,423—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Lewis, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juin—24 29—3 juil.

Richard L. Robertson jr. et Burdette & Robertson vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 20,352—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte annuel et supplémentaire final présenté par James I. Day, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
24 juin—24 29—3 juil

Succession de Jean Prantl.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Albert Cassard vs. ses créanciers. No 21,697 — Division C — Ordre de Cour — Que cession des propriétés du défunt Jean Prantl, insolvable, soit et est par le présent, acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant le J. Blanchard, notaire en cette ville, le VENDREDI, 8ème jour de juillet 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit défunt, et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises ; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne soient bien que contre les biens du dit défunt soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 17 juin 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
18 juin—3f au 30

Succession de Louis Charles André Billaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,808—Division E—Attendu que Paul André Billaud a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Charles André Billaud, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
28juin—28 juil 2 6

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The Bee is now published exclusively in French, and is the purchased organ of the Franco-American population, of very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (9 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, $1.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur Bemis vs. William Farrell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,629—Ordre d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural à la vente à l'encan, à la Bourse d'Echange, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Dixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Royale, St. Philippe, Chartres et Ursulines, mesurant, au pied anglais, vingt-huit pieds, plus ou moins, de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent un pieds, plus ou moins, borné sur le côté de la rue Ursulines par la propriété qui a appartenu, et qui a appartenu à M. Fisher, sur l'autre côté, vers la rue St. Philippe, par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à E. Bermudez. Etant la même propriété que Jean Baptiste Dubuclet a acquise de Mme Louise Daly, suivant acte passé pardevant Alexandre Emile Bienvenu, notaire, en date du 31 octobre 1870.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22juin—22,29—6,13,20,23juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente occasion d'un placement d'argent remunérateur.

Vente de deux terrains rue Constance, entre St-Joseph et Julie, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les nombreuses boutiques qui y sont, ce qui a fait partie, appartenant à la **Fabrique de Cordes à Coton**, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph B. Migbeil vs Robert Binkely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,102.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont construites, situés dans la Sixième District de cette ville, dans l'Ilet numéroté vingt-deux dans l'Ilet borné par les rues Fourcher (aujourd hui Constance), Tchoupitoulas Julie et St-Joseph, mesurant chacun soixante pieds de front sur la rue Constance, soixante-sept pieds quatre pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces de côté le plus proche de la rue St-Joseph et cent huit pieds dix pouces de l'autre côté.

C'est la propriété achetée par le défendeur en cette affaire de Mme Joseph Bighell, suivant acte passé pardevant Me Pilié, notaire, en date du 17 novembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22 29—6 8 juil

VENTES PAR LE CONST A BLE

Mme Vve M. E. Gaines contre Adolphe Bertrand Claverie, Celina Bertrand Claverie femme et Bertrand Claverie mari.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No— Ely vert d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procederai à la vente à l'enchere publique à la porte principale du No 290 de la Rue Bourbon, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 5 juillet 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meuble de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau, ainsi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
25 juin—25 30—juil 5

Charles Willibald vs Harriet Ware, femme de Saml. Brown, autorisée.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No. 12,604—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. T. S. Reggio Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, le JEUDI, 7 juillet 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Cypress, Florida Landing ou Julia Johnson et Fridat, désigné comme le lot No 1 de l'arpentement à un plan fait par C. A. Hoddin, voyer, en Soeur pour de mars 1848, et déposé à l'étude de D. C. Girardo, ancien notaire en cette ville, ainsi sur un plan dressé par A. Deittle, jr., voyer, en date du 13 novembre, 1880. Une copie de dit plan est annexée à un acte de vente de la succession de Mme Louisa Daly à Mme Julia A. Bendel, passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, date du 19 janvier 1882, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan, 27 pieds de face à la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les mesures, conformément au dit plan de Deittle. Etant plus ou moins, ensemble avec tous les droits, voies, usages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Cette crée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue définitivement ; adjugée au plus fort offrant et dernier enchérisseur comptant ou qu'elle rapportera à deux mois de crédit. L'acquéreur aura à déduire de montant de son enchère et payer au comptant les frais d'annonce, les frais du transfert, et se montant à environ quatre-vingt-cinq ($85) piastres.

FENDELL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la 21 juin—21 26—juil 7 Nlle-Orléans

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de Paroisse d'Orléans—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Bordam va ses Créanciers—No 21,516—Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Bordam va ses Créanciers—No 21,516—Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens de pétitionnaire Halfdan Bordam soit et est par la présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers ; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant le J. Blanchard, notaire en cette ville, le VENDREDI, 8ème jour de juillet 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises ; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 17 juin 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
18 juin—3f au 30

Succession de Louis Charles André Billaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,808—Division E—Attendu que Paul André Billaud a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Charles André Billaud, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
28juin—28 juil 2 6

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The Bee is now published exclusively in French, and is the purchased organ of the Franco-American population, of very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (9 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, $1.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les Banques des Citoyens de la Louisiane vs Adrien Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 20,546.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrites, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou pourront y être ajoutés dans la Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par la ligne intérieure du Parc de la Ville (Upper City Farm) les rues Esplanade, Miro et Clark, et connu comme étant le numéro vingt-neuf de Barthaville, le dit lot est désigné par le numéro trois sur un plan du dit Ilet dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date du 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente du dit numéro six dit Ilet à John Q. Flynn, passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 27 septembre 1884, et mesurant conformément au dit plan vingt-huit pieds cinq pouces de face à la ligne intérieure du Parc de Ville, (Upper City Farm) sur une profondeur de cent trente-six pieds six pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, appartenant aux dits défendeurs de Charles A. Denis conformément à un acte passé pardevant George C. Préot, notaire, en date du 22 novembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22juin—22,29—6,13,20,23juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente occasion d'un placement d'argent remunérateur.

Vente de deux terrains rue Constance, entre St-Joseph et Julie, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les nombreuses boutiques qui y sont, ce qui a fait partie, appartenant à la **Fabrique de Cordes à Coton**, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph B. Migbeil vs Robert Binkely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,102.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 20 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont construites, situés dans la Sixième District de cette ville, dans l'Ilet numéroté vingt-deux dans l'Ilet borné par les rues Fourcher (aujourd hui Constance), Tchoupitoulas Julie et St-Joseph, mesurant chacun soixante pieds de front sur la rue Constance, soixante-sept pieds quatre pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces de côté le plus proche de la rue St-Joseph et cent huit pieds dix pouces de l'autre côté.

C'est la propriété achetée par le défendeur en cette affaire de Mme Joseph Bighell, suivant acte passé pardevant Me Pilié, notaire, en date du 17 novembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18juin—18,25—2 9 16,20juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joaquim Infante Rocsell vs. Mme Célestine Chastant, Veuve du Dr C. C. Turpin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,346.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte principale du Palais de Justice, rue Royale, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 5 juillet 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Royale, St. Philippe, Chartres et Ursulines, mesurant, au pied français, vingt-huit pieds, plus ou moins, de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent un pieds, plus ou moins, borné sur le côté de la rue Ursulines par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à M. Fisher, sur l'autre côté, vers la rue St. Philippe, par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à E. Bermudez. Etant la même propriété que Jean Baptiste Dubuclet a acquise de Mme Louise Daly, suivant acte passé pardevant Alexandre Emile Bienvenu, notaire, en date du 31 octobre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22juin—22,29—6,13,20,23juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Eliza Vasco.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 6,184—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caroline Cain et Adolphe Marks exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
24 juin—24 29—3 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Peter Crowley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,586—Division D—Attendu que Bridget Crowley a présenté une pétition à cette cour à l'effet d'obtenir des lettres exécutoires testamentaire datives dans la succession de feu Peter Crowley, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
1er juillet—1.5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wm R. Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 13,380 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caro